

1 - La réussite au baccalauréat

À la session 2013, 3 013 candidats se sont présentés au baccalauréat en Guyane. Toutes séries confondues, le nombre de candidats est en baisse par rapport à la session 2012 (- 168). Ce léger repli est essentiellement dû à la baisse du nombre de candidats dans la voie professionnelle (- 159). Entre les sessions 2010 et 2012, la réforme de la voie professionnelle (cf. encadré) a conduit à une hausse conjoncturelle du nombre de candidats au baccalauréat professionnel. Suite à cette période de transition, les effectifs commencent à diminuer. Le nombre de candidats dans la voie générale et dans la voie technologique est stable. Parmi les candidats, 2 248 ont obtenu leur baccalauréat. Toutes séries confondues, le nombre de lauréats progresse par rapport à la session 2012 (+ 141) : + 69 dans la voie générale, + 140 dans la voie technologique mais - 68 dans la voie professionnelle.

À la session 2013, sur 100 bacheliers, 40 sont devenus titulaires d'un baccalauréat général, 34 d'un baccalauréat professionnel et 26 d'un baccalauréat technologique. La répartition des bacheliers par voie connaît de fortes évolutions. Jusqu'en 2009, le baccalauréat général représentait au moins un bachelier sur deux. Le recul du baccalauréat général se fait au profit du baccalauréat technologique et surtout professionnel. En 2000, le baccalauréat professionnel représentait seulement un quart des baccalauréats, il a gagné 10 points.

Toutes séries confondues, le taux de réussite au baccalauréat atteint les 74,6 % en 2013. La voie générale est celle affichant le meilleur taux de réussite (82 %) devant la voie technologique (77,7 %) et la voie professionnelle (65,8 %). Même si à la session 2013 tous les taux de réussite progressent, un écart avec les taux nationaux demeure. En France métropolitaine, 92 % des candidats ont obtenu le baccalauréat dans la voie générale, 86,5 % dans la voie technologique et 78,9 % dans la voie professionnelle. En moyenne, un écart de 12,3 points est constaté entre le taux de réussite de l'académie de Guyane et celui de la France.

Le milieu social demeure un facteur influent sur les orientations des élèves mais également sur la réussite de ces derniers. La voie générale est celle présentant les plus fortes inégalités. Alors que parmi les enfants de cadres ou d'enseignants neuf candidats sur dix deviennent lauréats à la session 2013, ils sont moins de sept sur dix parmi les enfants d'ouvriers ; l'écart entre le taux de réussite des enfants de cadres ou d'enseignants et les enfants d'ouvriers culmine à 21 points dans la voie générale. Des inégalités sont également constatées dans les voies technologiques et professionnelles, mais elles sont moins prononcées.

La réforme de la voie professionnelle

En 2009, la voie professionnelle a été rénovée pour répondre aux besoins du marché du travail en termes de qualification professionnelle. Les objectifs sont d'augmenter le nombre de bacheliers professionnels, de réduire le nombre de jeunes quittant le système scolaire sans qualification et faciliter la poursuite des études supérieures. La rénovation de la voie professionnelle propose un cursus en 3 ans directement après la seconde au lieu de 4 précédemment pour obtenir le baccalauréat professionnel.

Définitions

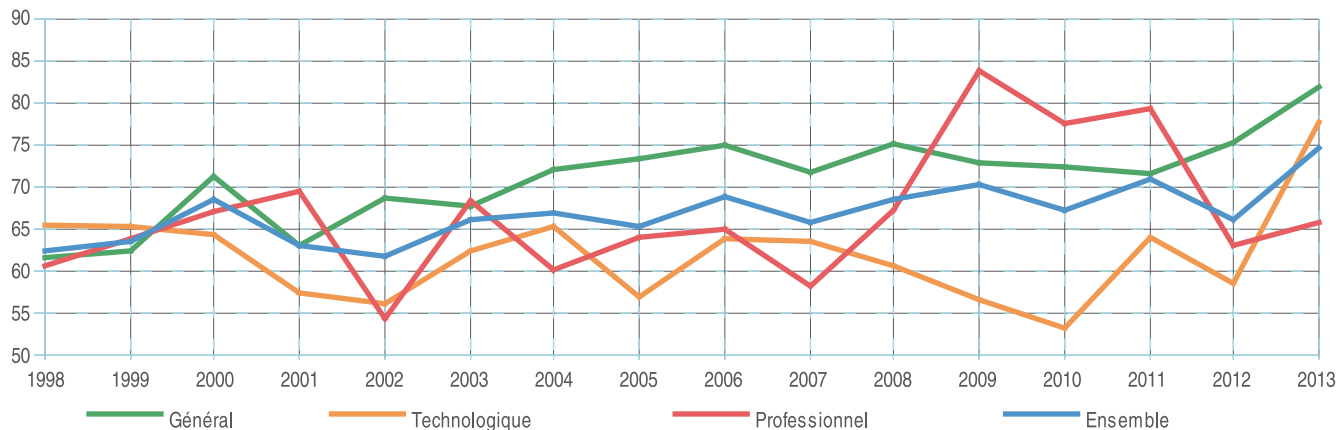
Taux de réussite : il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé à au moins une épreuve.

3

Les résultats

3.1.1 Le taux de réussite au baccalauréat repart à la hausse pour toutes les filières

Évolution du taux de réussite aux baccalauréats de 1997 à 2013 (en %)



Sources : MENESR – DEPP, ministère de l'agriculture.

3.1.2 Plus de 2 000 bacheliers à la session 2013

Répartition par série des bacheliers aux sessions 2000, 2012 et 2013 (en nombre et %)

	Session 2000		Session 2012		Session 2013	
	Admis	Répartition	Admis	Répartition	Admis	Répartition
Baccalauréat général						
ES	120	14,0	261	12,4	309	13,7
L	148	17,2	203	9,6	245	10,9
S	185	21,6	361	17,1	340	15,1
Total séries générales	453	52,8	825	39,1	894	39,7
Baccalauréat technologique						
STI2D/STD2A (ex-STI)	56	6,5	80	3,8	80	3,6
STG (ex-STT)	118	13,8	259	12,3	350	15,6
ST2S (ex-SMS)	19	2,2	74	3,5	106	4,7
Autres séries technologiques	0	0,0	24	1,1	41	1,8
Total séries technologiques	193	22,5	437	20,7	577	25,7
Baccalauréat professionnel						
Production	63	7,3	406	19,3	348	15,5
Services	149	17,4	439	20,8	429	19,1
Total séries professionnelles	212	24,7	845	40,1	777	34,6
Total baccalauréat	858	100	2 107	100	2 248	100

Sources : MENESR – DEPP, ministère de l'agriculture.

3.1.3 Un écart de 24 points entre le taux de réussite des enfants de professeurs et des enfants d'ouvriers

Taux de réussite en 2013 selon l'origine sociale (en %)

	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel	Ensemble
Agriculteurs exploitants	83,3	73,7	68,4	75,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	73,3	81,7	66,3	72,7
Cadres, prof. Intellectuelles supérieures	89,8	81,5	65,3	84,8
dont professeurs et assimilés	90,9	91,7	100,0	91,8
Professions intermédiaires	85,5	83,6	65,5	80,8
dont instituteurs et assimilés	94,9	83,3	33,3	89,6
Employés	84,7	80,6	63,1	78,1
Ouvriers	68,1	82,5	65,5	68,0
Retraités	89,5	78,6	61,3	73,4
Autres sans activité professionnelle	75,0	78,9	65,0	71,3
Indéterminé	81,5	66,9	69,4	70,6
Ensemble	82,0	77,7	65,8	74,6

Sources : MENESR – DEPP, ministère de l'agriculture.

2 - Le niveau de diplôme et les sorties aux faibles niveaux d'études

Élever la qualité de la scolarisation et réduire le nombre de sorties précoces du système scolaire sont deux défis majeurs à relever en Guyane. En 2011, 45 % de la population guyanaise âgée de 18 à 24 ans est titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire du second cycle. La part des jeunes guyanais diplômés de l'enseignement secondaire du second cycle a continûment augmenté ces dix dernières années. En 1999, seulement 35 % des jeunes détenaient un tel diplôme. Les jeunes guyanais sont aujourd'hui autant diplômés que les adultes.

Malgré les progrès quantitatifs et qualitatifs observés depuis 1999, le niveau de diplôme des jeunes guyanais reste inférieur au niveau de diplôme des jeunes vivant en France métropolitaine. Entre 1999 et 2011, la part des jeunes guyanais âgés de 18 à 24 ans titulaires du baccalauréat (général, technologique ou professionnel) a progressé de près de 7 points passant de 12 % à 18,7 %. En France métropolitaine, la part des jeunes détenant un baccalauréat reste deux fois plus importante (38 %). L'écart s'accroît pour les études supérieures : 23 % des jeunes vivant en France métropolitaine possèdent un diplôme universitaire contre seulement 7 % des jeunes guyanais. Le CAP et le BEP séduisent quant à eux autant les jeunes guyanais que les jeunes vivant en France métropolitaine ; sur les deux territoires, deux jeunes sur dix possèdent un de ces diplômes.

Définitions

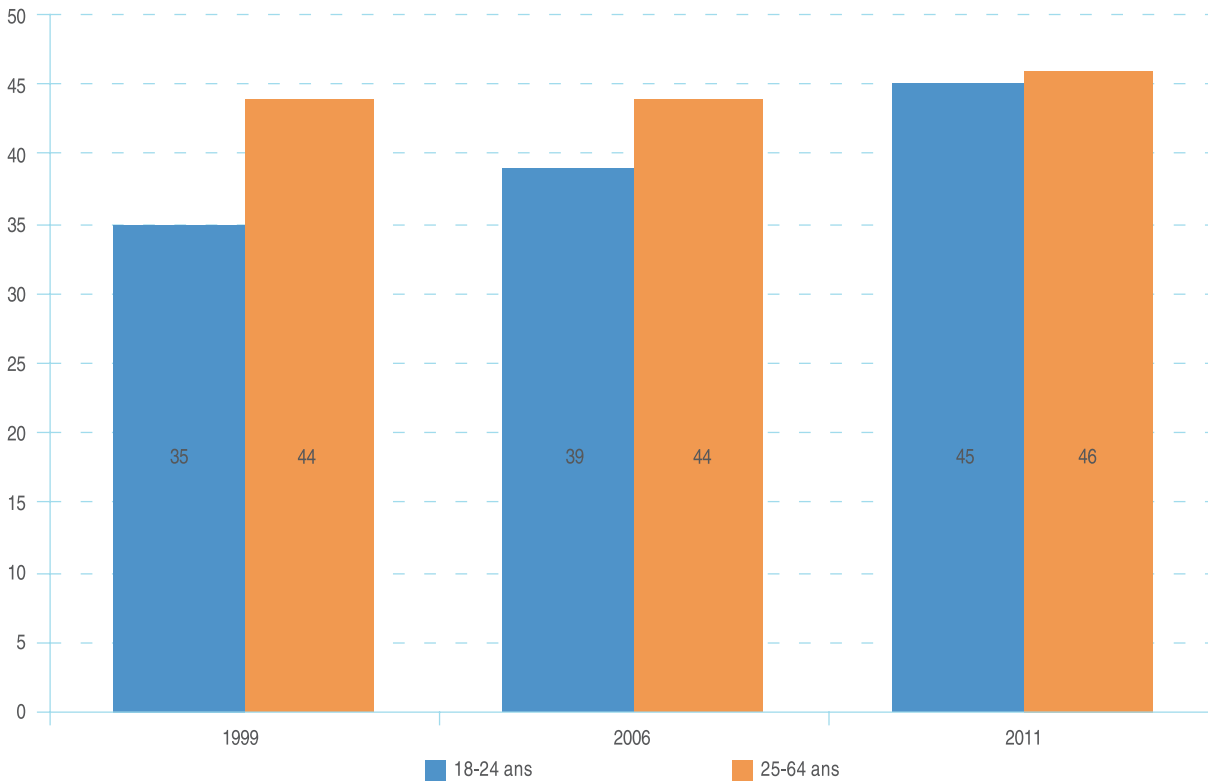
Les sortants précoces sont les individus ayant entre 18 et 24 ans qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire et qui ne possèdent aucun diplôme ou au plus un brevet des collèges.

3

Les résultats

3.2.1 La part des jeunes diplômés a progressé de 10 points depuis 1999

Proportion de jeunes et d'adultes diplômés de l'enseignement secondaire de second cycle selon l'année (en %)



Source : Insee, Recensements de la population, exploitation complémentaire.

3.2.2 La part des jeunes de 18 à 24 ans sans diplôme diminue de dix points entre 1999 et 2011

Répartition des jeunes de 18 à 24 ans selon leur niveau de diplôme le plus élevé (en %)

	1999	2006	2011
Aucun diplôme, brevet des collèges	65	61	55
CAP, BEP	17	19	19
Bac technologique ou professionnel	5	5	7
Bac général	7	9	12
Diplôme universitaire du 1er cycle	4	4	4
Diplôme universitaire du 2ème ou 3ème cycle	2	2	3

Source : Insee, Recensements de la population, exploitation complémentaire.

Le niveau de diplôme des jeunes guyanais s'améliore mais en 2011, plus de 9 000 jeunes ayant entre 18 et 24 ans sont hors du système scolaire et ne possèdent aucun diplôme ou au plus le brevet des collèges. En 1990, plus d'un jeune guyanais sur deux avait quitté le système scolaire sans diplôme. Cette part a largement baissé ces dernières années pour tomber à 38 % en 2011 mais reste loin de l'objectif fixé par le programme « Éducation et formation 2020 » : moins de 10 %.

Parmi les élèves ayant quitté le système éducatif pendant l'année scolaire 2012/2013, un sur cinq est sorti avant la fin du second cycle du secondaire. Ils sont seulement un sur dix en France métropolitaine en 2011. La part des élèves sortis au niveau CAP et BEP diminue depuis 2009 ; cette baisse se fait au profit des sorties au niveau du baccalauréat. Ce phénomène est la conséquence de la réforme professionnelle généralisée de 2009. Cette rénovation implique la fin du BEP et l'accès au baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième.

« Éducation et formation 2020 » : moins de 10 % de sortants précoces

Les politiques d'éducation et de formation de l'Union européenne et son programme « Éducation et formation 2020 » ont pour objectif majeur de réduire les sorties précoces. Ces dernières désignent les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans diplôme et sans suivre de formation après leur sortie. Au-delà des nombreuses difficultés que pose leur mesure dans un cadre de comparaison internationale, il apparaît qu'un jeune européen sur huit sort précocement du système scolaire. La France est dans une situation légèrement meilleure que la moyenne européenne, les sorties précoces étant plus fréquentes dans le sud de l'Europe. L'objectif pour 2020 est de passer sous les 10 % de sorties précoces

3.2.3 Deux personnes sur cinq sortent de formation initiale en possédant au plus le brevet

Répartition des sortants de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé (en %)

	2003-2004-2005	2008-2009-2010
Total brevet et aucun diplôme	39	40
Total diplômés des seconds cycle du secondaire	42	39
dont CAP, BEP	22	22
dont bacheliers et diplômes équivalents	19	17
Total diplômés des études supérieures	19	21

Source : Insee, enquêtes emploi Dom 2002-2012.

3.2.4 En 2011, 9 000 jeunes ayant entre 18 et 24 ans sont hors du système scolaire et possèdent au plus le brevet

Indicateur de «sorties précoces» en pourcentage des jeunes âgés de 18 à 24 ans (en %)

	1990		1999		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Inscription dans un lieu d'enseignement						
Oui	2 548	18,1	4 790	30,4	8 954	36,1
Non						
Brevet ou aucun diplôme	7 464	53,1	7 284	46,2	9 464	38,2
CAP, brevet de compagnon, BEP	2 784	19,8	1 959	12,4	3 173	12,8
Baccalauréat	847	6,0	1 131	7,2	2 176	8,8
Diplôme univ. 1er cycle	311	2,2	401	2,5	591	2,4
Diplôme univ. 2e ou 3e cycle	108	0,8	208	1,3	429	1,7
Ensemble	14 062	100	15 773	100	24 787	100

Source : Insee, Recensements de la population, Exploitation principale.

3.2.5 20 % des élèves sortent de l'enseignement secondaire avant la fin du second cycle en 2012

Les sortants de l'enseignement secondaire par classe (en %)

Classe atteinte	Année de sortie de l'enseignement secondaire				
	2008	2009	2010	2011	2012
Terminales générales et technologiques	32,7	34,5	34,8	37,6	32,8
Terminales professionnelles (bac pro et BP)	10,7	10,1	11,2	13,3	26,9
Total sorties au niveau du baccalauréat	43,4	44,6	46,0	50,9	59,7
Première année de bac pro en deux ans et BP	1,5	1,4	0,0	0,2	0,0
Année terminale de CAP ou BEP	29,5	28,8	29,3	22,0	19,6
Total sorties au niveau du CAP ou BEP	31,0	30,2	29,3	22,2	19,6
Seconde ou première générales et technologiques	3,2	2,9	5,0	3,6	2,7
Première professionnelle	//	//	1,0	4,3	3,3
Seconde professionnelle	//	0,0	2,9	3,2	2,7
Premier cycle, première année de CAP ou BEP	22,4	22,3	15,8	15,8	12,1
Total sorties avant la fin du second cycle du secondaire	25,6	25,2	24,7	26,9	20,8
Total des élèves finissant l'enseignement secondaire	100	100	100	100	100

Sources : - MEN-MESR DEPP / Systèmes d'information Scolarité (effectifs scolaires du MEN) et SIFA (effectifs des CFA).

- Système d'information SAFRAN (effectifs scolaires du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire).

3 - La scolarité des filles et des garçons

La répartition filles-garçons diffère selon le type de formation. Les filles sont majoritaires dans les formations de type BTS et dans le second cycle général et technologique. Elles sont en revanche minoritaires en Segpa et dans les formations de type CAP. Au sein du premier cycle, comme dans les classes préparatoires aux grandes écoles ou les classes préparant le baccalauréat professionnel, il y a autant de filles que de garçons.

Depuis 1999, le niveau de diplôme de la population des jeunes guyanais ayant entre 20 et 24 ans s'élève. L'évolution est plus marquée pour les femmes. La part des jeunes femmes sans diplôme a chuté de 10 points entre 1999 et 2011 passant de 61 % à 52 %. Chez les hommes, la baisse a été moins prononcée, - 5 points, pour atteindre près de 50 %. En 2011, les femmes ne se retrouvent pas significativement plus souvent sans diplôme que les hommes. La répartition des diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire est par contre différente selon le genre. Les hommes ayant entre 20 et 24 ans sont plus souvent titulaires d'un CAP ou d'un BEP que les femmes (respectivement 23 % et 17 %). Cette part est stable depuis 1999. En revanche, la part des femmes détenant un baccalauréat ou un diplôme du supérieur a augmenté de 10 points entre 1999 et 2011. Aujourd'hui, 32 % des jeunes femmes sont au moins bachelières ; ils sont 27 % chez les hommes.

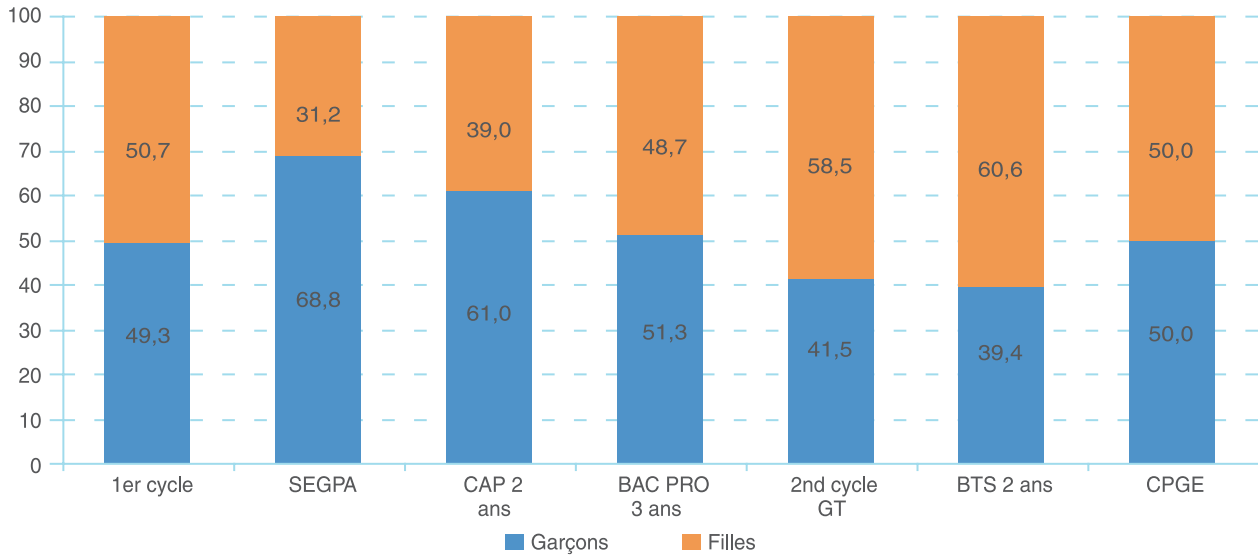
Même si les filles détiennent plus souvent que les hommes un baccalauréat ou plus, la proportion de bachelières par série est très variable. Dans la voie générale, les filles sont très majoritaires dans la filière littéraire (77 %), majoritaires dans la filière économique et sociale (63 %) et minoritaires dans la voie scientifique. Ces mêmes observations sont constatées en France métropolitaine. Dans la voie technologique, les filles sont majoritaires en STG et ST2S, c'est-à-dire dans les spécialités tertiaires. Elles sont par contre très peu nombreuses dans les spécialités industrielles. Dans la voie professionnelle, les filles sont surreprésentées dans le secteur des services et sous-représentées dans le secteur de la production.

3

Les résultats

3.3.1 Une majorité de filles dans le second cycle générale et les BTS

Répartition filles-garçons par type de formation en 2013 (en %)



Source : MENESR – Rectorat de la Guyane.

3.3.2 La part des femmes diplômées d'un baccalauréat ou plus a augmenté plus vite que celle des hommes

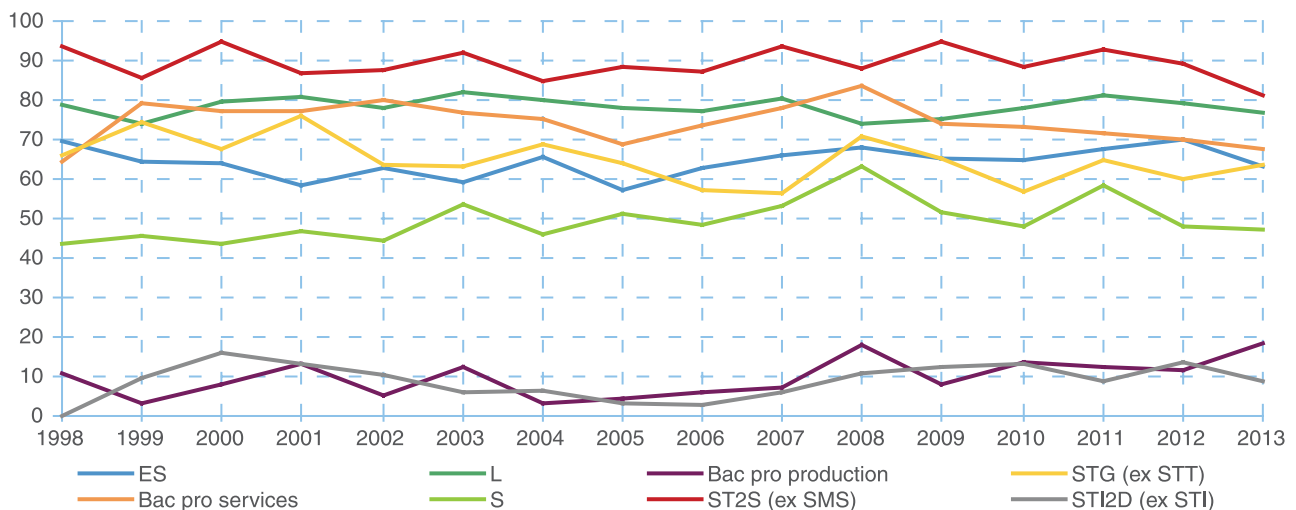
Niveau de diplôme par genre des jeunes ayant entre 20 et 24 ans (en %)

	1999		2006		2011	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire	45	38,7	44,1	41,5	50,3	48,4
dont CAP-BEP	23,2	16,8	22,7	15,4	23,2	16,7
dont baccalauréat ou +	21,8	22	21,4	26,1	27,1	31,7
Brevet ou aucun diplôme	55	61,3	55,9	58,5	49,7	51,6

Source : Insee, Recensements de la population, exploitation principale.

3.3.3 Les filles privilégient les filières sociales et littéraires

Proportion de bachelières par séries de 1998 à 2013 (en %)



Sources : MENESR-DEPP.

4 - Le niveau d'étude selon le milieu social

L'influence de l'origine sociale sur le parcours et la réussite scolaire des jeunes s'observe dès le premier cycle. Parmi l'ensemble des élèves scolarisés en sixième, cinquième, quatrième et troisième générale, moins d'un sur deux est enfant d'inactifs et les enfants de cadres représentent 14 % des élèves. Dans les classes spécialisées telles que les classes Segpa, près de sept élèves sur dix sont des enfants d'inactifs et seulement 5 % des élèves sont des enfants de cadres.

À la session 2013, sur 100 bacheliers guyanais, 40 sont issus de la voie générale, 26 de la voie technologique et 34 de la voie professionnelle. Derrière cette répartition globale des bacheliers, se cachent des disparités sociales importantes. Parmi les lauréats enfants de cadres, 73 % obtiennent un baccalauréat général, 16 % un baccalauréat technologique et seulement 12 % un baccalauréat professionnel. Parmi les lauréats enfants d'inactifs, la répartition est bien différente : seulement 27 % obtiennent un baccalauréat général, 30 % un baccalauréat technologique et 43 % un baccalauréat professionnel. Même si des inégalités sont également constatées en France métropolitaine, elles sont moins prononcées. Parmi les lauréats enfants d'inactifs, ils sont toujours quatre sur dix à obtenir un baccalauréat général.

Les inégalités sociales se constatent encore chez les plus âgés. Alors que près de trois enfants de cadres ou personnes exerçant une profession intermédiaire sur dix détiennent un diplôme du supérieur, ils sont moins de un sur dix chez les enfants d'ouvriers, d'employés, d'indépendants et de personnes inactives. Les évolutions entre 2006 et 2011 dévoilent une augmentation des inégalités. La part des jeunes sans diplôme ou possédant au plus le brevet des collèges augmente chez les enfants d'ouvriers et d'employés ainsi que chez les enfants d'inactifs alors qu'elle baisse chez les enfants de cadres et personnes exerçant une profession intermédiaire. Seulement 16 % des enfants de cadres ayant entre 20 et 24 ans sont sans diplôme contre 56 % des enfants d'inactifs.

Note de lecture

L'origine sociale des jeunes de 20 à 24 ans est appréhendée par la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence de la famille. C'est pourquoi, certains jeunes de ce groupe d'âge ne sont pas comptabilisés dans les données car n'habitant pas avec leurs pères ou/et mères, ils vivent avec d'autres membres de la famille, amis ou institutions.

3

Les résultats

3.4.1 Les enfants de cadres privilégient la filière générale, les enfants d'ouvriers la filière professionnelle

Répartition par filière des bacheliers 2013 selon leur origine sociale (en %)

	Filière		
	Général	Technologique	Professionnelle
Agriculteurs exploitants	36	33	31
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	46	24	30
Cadres, prof. Intellectuelles supérieures	73	16	12
Professions intermédiaires	56	27	17
Employés	52	28	20
Ouvriers	15	15	70
Retraités	36	23	40
Autres sans activité professionnelle	27	30	43
Indéterminé	20	31	49
Ensemble	40	26	35

Sources : MENESR-DEPP, ministère de l'agriculture.

3.4.2 Plus d'un enfant d'inactifs sur deux est sans diplôme ou possède au plus le brevet des collèges

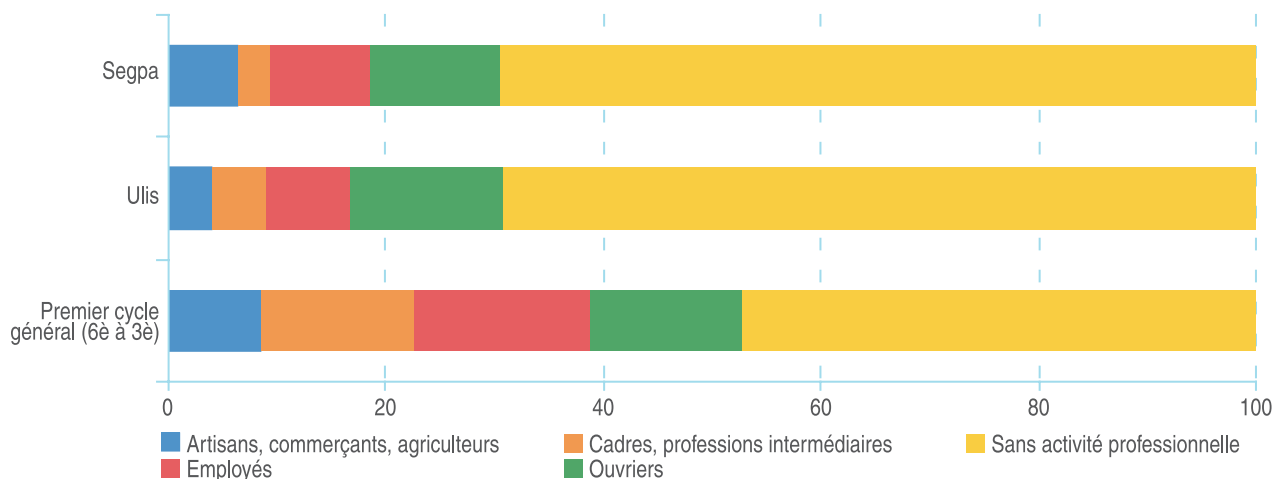
Diplôme des jeunes de 20 à 24 ans selon le milieu social (en %)

	Autres sans activité professionnelle		Ouvriers, employés		Indépendants		Cadres et intermédiaires	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Brevet ou aucun diplôme	49,6	56	27,9	36	55,7	54,5	23,6	15,6
CAP, BEP	21,7	19,1	34,2	29,8	27	23,1	20	21,6
Bac techno ou professionnel	7,5	6,4	15,9	13,2	0	9,2	11,3	15,2
Bac général	14,2	13,9	10,4	13,8	6,1	9,2	15,8	19,4
Études supérieures	7	4,6	11,6	7,2	11,2	4	29,3	28,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

3.4.3 Les structures spécialisées bénéficient aux enfants d'inactifs

Les élèves du second degré selon l'origine sociale à la rentrée 2013 (en %)



Champ : élèves scolarisés dans les écoles et établissements des secteurs public et privé sous contrat, relevant du ministère de l'Éducation Nationale.

Source : MENESR - Rectorat de la Guyane, Système d'information Scolarité.

5 - Le diplôme et l'exposition au chômage

Souvent peu ou pas diplômés, les jeunes guyanais ont du mal à s'insérer sur le marché du travail. En 2012, parmi les 15-24 ans, alors que 67 % des jeunes sont toujours en étude en France métropolitaine, ils sont seulement 53 % en Guyane. Sur 100 jeunes ayant terminé leur cursus scolaire, seulement 38 sont en emploi, 27 sont chômeurs et 35 sont inactifs. Les jeunes Guyanais sont largement plus exposés au chômage que l'ensemble de la population. Le taux de chômage des 15-24 ans atteint les 44,8 % en 2012, contre 21,3 % chez l'ensemble des 15 ans et plus.

Le niveau de diplôme est un facteur déterminant influent sur le taux de chômage. En 2012, le taux de chômage des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans, tous niveaux de diplômes confondus, est de 40 %. Il culmine à 62 % chez les jeunes sortis sans diplôme ou avec seulement le brevet des collèges puis baisse progressivement lorsque le niveau de diplôme augmente. Le taux de chômage des jeunes sortis possédant un CAP ou un BEP est de 55 % ; 38 % chez les jeunes possédant le baccalauréat et il chute à 9 % chez les jeunes sortant de l'enseignement supérieur. Depuis 2009, le taux de chômage des jeunes sortants augmente continûment. Il est passé de 30 % en 2009 à 40 % en 2012 ; tous les niveaux de diplômes sont touchés par cette augmentation.

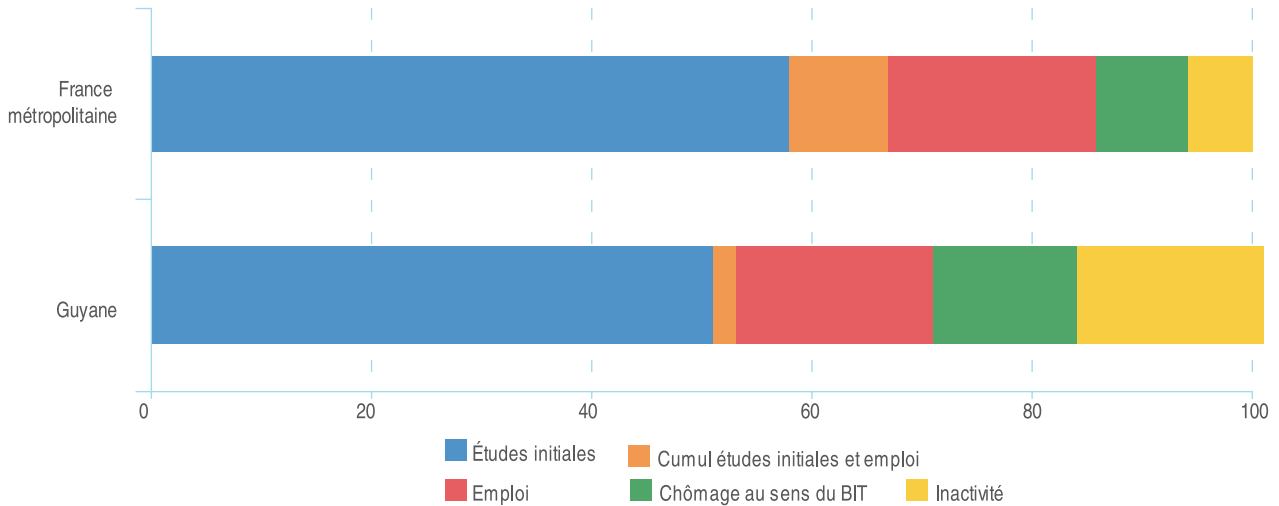
Plus le diplôme est élevé, plus la catégorie sociale l'est. Ce fait s'observe chez les jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans. Les personnes sorties sans diplôme ou avec au plus le brevet des collèges sont le plus souvent employés (39 %) ou sans activité (26 %). Seulement 11 % d'entre eux ont accédé à une profession intermédiaire et aucun à un poste de cadre. La répartition des sortants diplômés du supérieur par catégorie professionnelle est fondamentalement différente. La moitié d'entre eux exerce une profession intermédiaire et un quart d'entre eux ont déjà accès à un poste de cadre et seulement 5 % se retrouvent sans activité.

Définitions

Les sortants désignent les jeunes ayant terminé leur formation initiale depuis peu : entre un et quatre ans. Ces regroupements permettent d'avoir des échantillons suffisamment grands pour effectuer des analyses.

3.5.1 Deux fois plus de chômeurs et d'inactifs en Guyane qu'en France métropolitaine

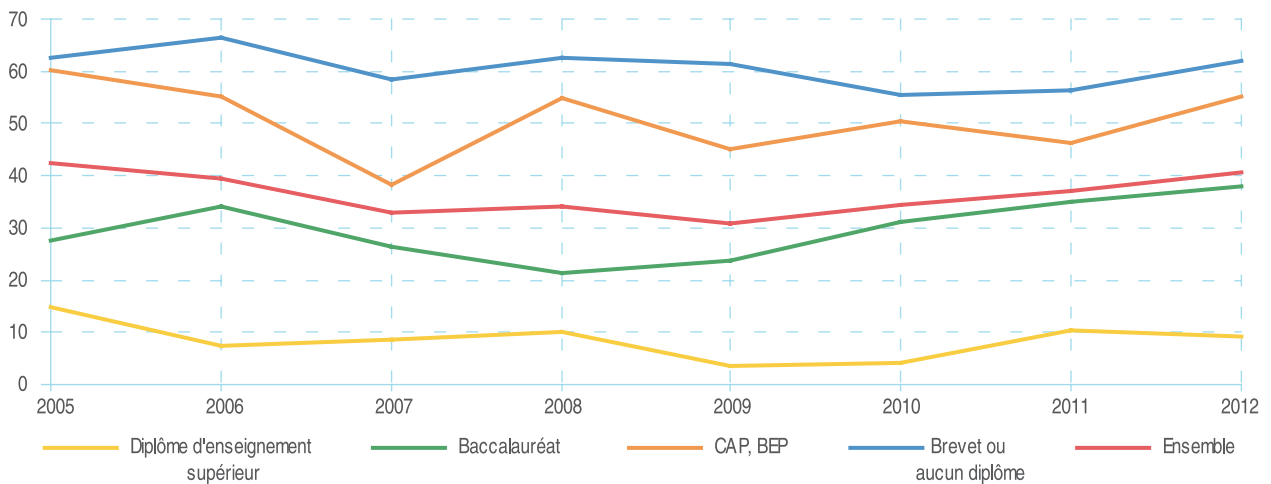
Situation des jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2012 en Guyane et en France métropolitaine (en %)



Source : Insee, Enquête emploi DOM 2012.

3.5.2 Le taux de chômage baisse avec le niveau de diplôme

Taux de chômage des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans, en fonction du diplôme le plus élevé de 2005 à 2012 (en %)



Source : Insee, Enquête emploi DOM 2005 à 2012.

3.5.3 Seulement 5 % des diplômés du supérieur se retrouvent en situation d'inactivité

Catégorie socioprofessionnelle en 2012 des jeunes en emploi sortis de formation initiale depuis un à quatre ans (en %)

	Brevet ou aucun diplôme	CAP-BEP	Baccalauréat	Diplôme du supérieur
Cadres et professions intellectuelles	0	5	1	24
Professions intermédiaires	11	17	34	50
Employés	40	25	31	17
Ouvriers	23	22	16	4
Sans activité professionnelle	26	31	18	5

Source : Insee, Enquête emploi DOM 2012.